

VII

POST-SCRIPTUM

Il me semble que ce travail que j'ai entrepris de livrer sa généalogie à chaque Canadien-français est un travail utile et méritoire, et ce me serait un plaisir sensible, Monsieur l'Abbé, d'avoir votre approbation sur ce point.

Il me semble que si l'on considère mon travail comme LIVRE, il sera le premier livre de toute bibliothèque où il entrera; et quand il sera entré partout il sera le livre d'or de la nation canadienne.

Il me semble que ce travail peut être considéré, par chacun, comme MONUMENT élevé à ses ancêtres et qu'il remplit mieux l'idéal du monument que tous les blocs de pierre ou de granit; et que le travail d'ensemble est un beau monument élevé à la gloire de la nation canadienne.

Il me semble qu'un beau passé de trois siècles de vertu est un HÉRITAGE de grand prix que chaque individu doit faire surgir des profondeurs où il est enfoui pour le transmettre à la génération suivante et à toutes les générations futures; et que le travail d'ensemble grossira l'héritage de la nation canadienne.